

## AVIS PUBLIC

### Calendrier 2023 des séances ordinaires du conseil municipal

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, conformément à l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec*, que lors d'une séance ordinaire tenue le 6 décembre 2022, le Conseil a adopté par voie de résolution le calendrier 2023 des séances ordinaires, lesquelles se tiendront les mardis, à 19 h 30, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville situé au 489, chemin Saint-Louis à Saint-Étienne-de-Beauharnois, aux dates suivantes :

- 17 janvier 2023
- 14 février 2023
- 14 mars 2023
- 11 avril 2023
- 9 mai 2023
- 13 juin 2023
- 11 juillet 2023
- 8 août 2023
- 12 septembre 2023
- 10 octobre 2023
- 14 novembre 2023
- 12 décembre 2023

DONNÉ à Saint-Étienne-de-Beauharnois, ce 13<sup>e</sup> jour de décembre 2022.



Isabelle Dion  
Directrice générale et greffière-trésorière

#### Certificat de publication

Je soussignée, Isabelle Dion, direction générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie certifiée de celui-ci aux deux endroits officiels dans la municipalité et sur le site web de la municipalité le 13 décembre 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13 décembre 2022.



Isabelle Dion  
Directrice générale et greffière-trésorière